

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VACCINATION : LE PRÉFET POURSUIT L'ADAPTATION DES CAPACITÉS DES CENTRES ET LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET DES RELAIS AMBULATOIRES

à Pau, le 14 mars 2022

Plus de 81 % de la population des Pyrénées-Atlantiques bénéficie à ce jour d'un schéma vaccinal complet et plus de 62 % d'une dose de rappel.

Au regard de l'activité de vaccination contre la Covid-19 réalisée au cours des dernières semaines, le préfet des Pyrénées-Atlantiques et la directrice de la délégation départementale de l'agence régionale de santé ont convenu, avec les professionnels de santé et les élus concernés, d'une **réadaptation progressive du dispositif de vaccination dans le département des Pyrénées-Atlantiques autour d'un principe de réversibilité**.

En date du 14 mars 2022, le préfet informe donc que les centres de vaccination suivants ont fermés :

- Anglet
- Serres-Castet Luys-en-Béarn
- Montardon

La vaccination contre la Covid-19 sera maintenue dans les autres centres et se poursuivra prioritairement par les professionnels de ville (médecins, pharmaciens, infirmiers), et notamment par les différents relais ambulatoires identifiés sur le département. Tous les renseignements utiles se trouvent sur le site sante.fr.

Le préfet ainsi que la directrice déléguée départementale de l'agence régionale de santé remercient une fois de plus l'ensemble des professionnels mobilisés dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Asteinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :
Tel : 06 15 20 31 38
Mél : pref-asteinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64   